

PROCES-VERBAL

de la 60^{ème} Assemblée générale ordinaire de l'Ordre neuchâtelois et jurassien de EXPERTsuisse

**tenue jeudi 22 août 2019,
chez Halle des Sens, Marché couvert Hall'titude à La Chaux-de-Fonds**

Le président, M. Benjamin Chapuis, ouvre la séance à 18h55 en saluant les membres présents ainsi que les invités :

- 1) Mme Stacha Balmat, membre de la direction élargie d'EXPERTsuisse et responsable de formation continue pour la Suisse romande ;
- 2) MM Jean Comtois et Samuel Chavey, respectivement Président et Vice-Président de l'ordre des Experts-Comptable de Bourgogne-Franche-Comté ;
- 3) M. Luc Oesch, président de l'Ordre vaudois d'EXPERTsuisse.

Dans son allocution introductive, le président rappelle brièvement les dispositions statutaires sur les votes, à savoir que les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents sous réserve de la modification des statuts qui nécessite quant à elle une majorité des 2/3. Chaque membre ordinaire, individuel ou entreprise, dispose d'une voix, tandis que les collaborateurs spécialisés, les alumni et les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote. Les votations et les élections ont lieu à main levée, le vote à bulletin secret sur les points précis de l'ordre du jour pouvant être demandé par 1/5 membres.

Le protocole de l'Assemblée générale sera tenu par M. Jean-Philippe Kohler, secrétaire.

L'Assemblée désigne M. Sébastien Charpié comme scrutateur.

Il est ensuite donné lecture de l'ordre du jour tel que mentionné dans l'invitation du 3 juillet 2019, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Approbation du PV de la 59^{ème} Assemblée générale ordinaire du 23 août 2018
3. Admissions, démissions et exclusions des membres
4. Rapport annuel
 - 4.1. Rapport d'activité du président
 - 4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2018/2019
5. Le mot du Président
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels
8. Décharge aux membres du comité
9. Approbation du budget 2019/2020
10. Modification de nos statuts relative aux modalités de convocation des membres de l'AG
11. Nominations statutaires : élection du comité, élection des réviseurs des comptes
12. Divers et propositions individuelles

Il est accepté sans modification.

1. PRESENCES

Sont présents :

M. Yanne Bieli, M. François Burgat, M. Benjamin Chapuis, M. Sébasien Charpié, Mme Isabelle Chuat, M. Prasath Consalvey, M. Roberto Di Grazia, M. Joël Etique, M. Claude Gaberell, M. Olivier Godat, M. Philippe Godet, M. Damien Haldimann, M. Vincent Hegetschweiler, M. Olivier Hostettler, Mme Aude Joly, M. Jean-Philippe Kohler, M. Patrick Kolonovics, M. Sacha Lehmann, M. Rio Leuba, Mme Sabine Magnollay, M. Joane Meyrat, Mme Carmen Militaru, M. Daniele Raffaele, Mme Valérie Reymond Benetazzo, M. Pierre-Alain Rickli, Mme Laure Siegenthaler et M. Jean-François Wehrli.

ainsi que les sociétés :

Brunner & Associés SA ; CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA ; Fiduciaire Leitenberg & Associés SA ; Fiduciaire Muller Christe & Associés SA ; Fiduciaire Y. Lanoir & Cie ; FSK Audit SA ; KPMG SA ; NéoCap, fiduciaire ; PricewaterhouseCoopers SA et Société Fiduciaire Vigilis SA.

Sont excusés :

Mme Isabelle Althaus-Houriet, M. Jean-Fred Antonioli, Mme Anne Barthoulot, M. Vincent Bernasconi, M. Christian Berthold, M. Fabrice Beuchat, M. Pascal Bratschi, Mme Debora Buccieri, Mme Jacqueline Consoli Bernasconi, M. Alain Crevoiserat, M. Bernard Cuche, M.

Jonas De Pury, M. Loïc Erard, Mme Mélanie Erb-Zimet, M. André Figueiredo, M. Stefan Forino, Mme Cynthia Frei, M. Benoît Froidevaux, M. Frédéric Geissbuhler, M. Célien Girardin, Mme Melissa Gnaegi, M. Cédric Guelpa, M. Thibault Gurba, M. Olivier Jeanneret, M. Romain Jemmely, M. José Jolissaint, M. Serge Laville, M. Jacques Leitenberg, Mme Belén Lorente, M. Florian Ludi, M. Thierry Mathez, M. Eric Monard, M. Florian Montandon, M. Gaëtan Moritz, M. Pierre Nikolic, M. Lionel Péquignot, M. Loïc Pillonel, M. Stefano Ponta, M. Jacques Rais, M. Rolf Rothenbühler, M. Olivier Schaller, M. Georges Schneider, M. Frédéric Schneider, M. David Tramaux, Mme Veronica Utreras Sanchez, M. Nicolas Voirol, M. Pierre Wyss, M. Felipe Zoccolillo.

Le président remercie les membres présents.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 AOUT 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 août 2018 a été envoyé à tous les membres de l'ordre par courrier électronique.

Personne n'en demande la lecture. Il est accepté à l'unanimité tel que rédigé avec remerciements à son auteur.

3. ADMISSIONS, DEMISSIONS ET EXCLUSIONS DES MEMBRES

Le président explique que le nouveau modèle d'affiliation des membres, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018, a généré plusieurs adhésions de collaborateurs spécialisés et membres individuels.

Ainsi au 1^{er} juillet 2019, l'Ordre comprend 175 membres répartis selon les catégories suivantes :

- 19 entreprises membres ;
- 97 experts – membres individuels ;
- 55 collaborateurs spécialisés – membres individuels ;
- 23 Alumni ;

Soit :

1 Expert-membre individuel ; 16 collaborateurs spécialisés et 1 alumni, de plus qu'une année auparavant.

4. RAPPORT ANNUEL

4.1. Rapport d'activité du président

En ligne avec sa mission, notre section a déployé, cette année encore, une activité intense, dont le président relève les événements principaux :

- le « 5 à 7 » du 17 avril 2018 sur le thème « Les relations des tribunaux et des banques avec les fiduciaires », par le Juge M. Nicolas de Weck et M. Pedro Palomo (BCN) ;
- le « 5 à 7 » du 23 octobre 2018 sur la problématique « Digitalisation et fiduciaires : témoignages et points d'attention », par MM Robert Di Grazia (PWC), Olivier Hostettler (Brunner et Associés) et Christian Flueckiger, préposé à la protection des données et à la transparence NE-JU ;
- le « 5 à 7 » du 14 mai 2019, avec pour thème « ICO, cryptos, blockchain, etc. », par Me Vincent Mignon (LeaX) et Mike Montandon (PwC) ;
- les deux séminaires fiscaux : Neuchâtel du 22.02.2019 et Jura du 07.02.2019, organisés en collaboration avec Fiduciaire suisse et les autorités fiscales, ont tous deux obtenus un franc succès. Merci à François Burgat et à Sacha Lehmann pour Neuchâtel ainsi qu'à Joël Etique et à Jean-Philippe Kohler pour le Jura.
- le renforcement de la diffusion de l'information auprès des membres grâce notamment au partenariat avec l'HEG Arc Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel et les milieux économiques ainsi que l'organisation d'événements tels que :
 - Atelier de la comptabilité #5, en date du 7 septembre 2018 ;
 - Gestion administrative des RH - certificat de salaire, le 1^{er} novembre 2018 ;
 - Journée de la fiscalité des PME, en date du 16 mai 2019.
- la Journée de l'entrepreneur du 9 mars 2018 ;
- les rencontres avec les autorités cantonales et l'administration fiscale, MM Laurent Kurt et Youssef Wahid, pour Neuchâtel, du 27 juin 2019 et MM Charles Juillard, François Froidevaux et Pascal Stucky, pour le Jura, le 1^{er} juillet 2019 ;
- la création d'un groupe d'expérience « Prévoyance.ne », actuellement composé de trois personnes ;

Pour l'avenir, le Comité propose la création de groupes d'expérience à continuer sur des sujets techniques et d'actualité.

4.2. Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2018/2019

Les comptes de l'exercice 2018/2019 ont été transmis à tous les membres par courriel avec la convocation à la présente assemblée. Personne n'en demande la lecture.

Succinctement résumés, le rapport du trésorier se présente comme suit :

| | |
|--|-----------------------|
| Total des produits | Fr. 30'521.25 |
| Total des charges d'exploitation | Fr. <u>23'704.60</u> |
| Résultat net d'exploitation | Fr. 6'816.65 |
| Résultat financier et dissolution provision sur créances | Fr. <u>716.11</u> |
| Résultat net de l'exercice | Fr. <u>7'532.76</u> |
| | |
| Total des fonds propres | Fr. <u>79'804.85</u> |
| Total du bilan | Fr. <u>107'594.85</u> |

Aucune question n'est adressée à M. Joël Etique, trésorier.

5. MOT DU PRESIDENT

Le processus de réflexion sur les attentes des membres, annoncé lors de la précédente assemblée générale, s'est traduit en février 2019 par une consultation qui a fait choux blanc.

Souhaitant néanmoins anticiper les besoins et préparer l'avenir, le comité a planché sur trois actions concrètes dont l'impact financier a déjà été intégré dans le budget 2019/2020.

A savoir :

1. Fourniture d'interprétations techniques d'intérêt général
Des groupes « d'experts » pourront être constitués sur des questions techniques particulières et/ou régionales (mais bien sûr d'intérêt général) et dont le résultat des travaux sera mis à disposition des membres. Budget : Fr. 5'000.-- ;
2. Participation à l'acquisition d'ouvrages spécialités
Une participation de Fr. 50.-- par membre sera alloué pour toute acquisition sur l'e-shop d'Expertsuisse. Budget : Fr. 8'000.-- ;
3. Publicité ciblée pour les entreprises membres, via les chambres de commerce de Neuchâtel et du Jura. Budget : Fr. 10'000.--.

Par ailleurs, le Président souhaite étudier les collaborations pertinentes et possibles avec nos voisins vaudois, bernois, mais aussi français.

Il annonce également que l'Ordre a l'intention de fêter dignement son 61^e anniversaire. Il invite chacun à formuler et à transmettre ses idées.

Le Président termine son mot en se réjouissant de la concrétisation de tout ou partie des projets lancés.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En préambule, le Président souligne que l'audit selon NCR est l'apanage des entreprises de révision.

Ainsi le contrôle de l'exercice 2018/2019 a été effectué selon la NAS 910.

Lu par Mme Laure Siegenthaler, le rapport de révision signé de sa main et de celle de M. Serge Laville est exempt de toute réserve et de toute remarque.

Mme Laure Siegenthaler et M. Serge Laville sont remerciés pour leur travail.

7. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL ET DES COMPTES ANNUELS

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport et les comptes annuels 2018/2019.

8. DECHARGE AUX MEMBRES DU COMITE

C'est avec la même unanimité qu'elle donne décharge aux membres du comité.

9. APPROBATION DU BUDGET 2019/2020

Lui aussi envoyé par courrier électronique avec l'invitation à l'assemblée, le budget 2019/2020 intègre l'impact des actions présentées en point 5 ci-dessus.

Il peut être résumé comme suit :

| | | |
|--|---------------------|-----------------------|
| Total des produits | | Fr. 27'000.-- |
| Charges courantes | Fr. 24'050.-- | |
| Fourniture d'interprétations techniques | Fr. 5'000.-- | |
| Publicité pour entreprises | Fr. 10'000.-- | |
| Participation à l'acquisition ouvrages spécialisés | Fr. 8'000.-- | |
| Evénement 61 ^{ème} Assemblée générale | <u>Fr. 1'000.--</u> | |
| Total des charges | | <u>Fr. -48'050.--</u> |
| Excédent de charges | | <u>Fr. -21'050.--</u> |

L'assemblée accepte le budget 2019/2020 à l'unanimité.

10. MODIFICATION DE NOS STATUTS RELATIVE AU MODIALITES DE CONVOCATION DES MEMBRES A L'AG

Dans un but d'efficacité, le comité propose d'introduire la convocation de l'assemblée générale par voie électronique. L'art. 10 des statuts doit donc être modifié en conséquence.

L'assemblée accepte cette modification à l'unanimité.

11. NOMINATIONS STATUTAIRES : ELECTION DU COMITE, ELECTION DES REVISEURS DES COMPTES

Le mandat des membres du comité arrive à l'échéance.

Les 7 membres actuels étant disposés à poursuivre, pour une période de deux ans ; c'est à l'unanimité et avec applaudissements qu'ils sont reconduits dans leur fonction.

Il en est de même pour les réviseurs, Serge Laville et Laure Siegenthaler.

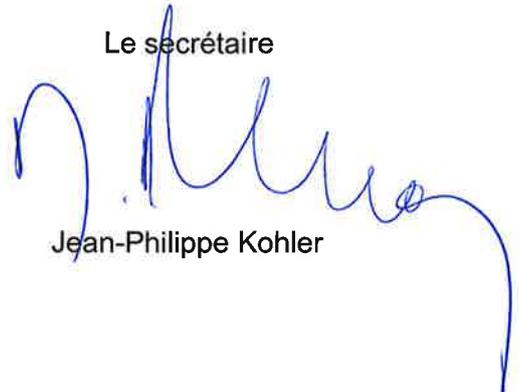
12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition n'étant formulée sous ce point de l'ordre du jour, le président remercie les membres présents pour leur participation et se félicite de la qualité des échanges.

Il adresse des remerciements tout particuliers à son comité.

C'est par de vifs remerciements et les acclamations de l'assemblée à l'adresse Président que se clôture cette 60^e Assemblée générale, il est 19h35.

Le secrétaire



Jean-Philippe Kohler

Neuchâtel, le 17 septembre 2019